

Présents pour le SNUipp : Alessandra Diakhate (Sénégal) et Vanessa Bohers (Allemagne) titulaires ; avec Pierre Brezot, Bruno Ribard, et Clémence Chaudin (HDF).

SOMMAIRE

Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP).....	2
Points d'actualité.....	2
Approbation des comptes rendus.....	3
Compte-rendu du CT du 18 juin.....	3
Suivi de CT.....	3
Arrêtés relatifs au régime indemnitaire (FSU).....	3
Réductions familles nombreuses (FSU).....	3
Ordre du jour, notes et circulaires.....	3
Ordre du jour.....	3
La circulaire Formation continue.....	4
La circulaire Calendrier scolaire.....	4
CHSCT.....	4
Instruction générale relative au recrutement des personnels résidents.....	4
Note d'information relative aux spécificités de l'enseignement de l'EPS.....	4
Carte des emplois – 2^{ème} phase 2020-2021.....	5
Présentation.....	5
Afrique.....	5
Amériques.....	6
Maghreb – Océan Indien.....	7
Asie.....	8
Europe.....	9
Moyen Orient - Proche Orient.....	10

Questions diverses → *compte-rendu spécifique* : [CR-QD-CT-AEFE_03-12-19.pdf](#)

Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP)

Chaque organisation, FSU, Sgen, Unsa, fait une déclaration liminaire.

La **FSU** revient sur la mobilisation du 5 décembre contre la casse des retraites, sur la « réforme » de l'Agence, et sur le dialogue social au sein de l'AEFE :

M. le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Ce Comité technique se tient à deux jours d'une mobilisation historique à plus d'un titre : la quasi-totalité des organisations syndicales ont rejoint le mouvement de grève du jeudi 5 décembre.

Les salariés ne s'y trompent pas : un système "à points" abaisse de manière brutale le niveau des pensions et le rend incertain pour l'avenir. Il ne s'agit pas simplement d'un aménagement du système de calcul des pensions, mais d'un projet de société néolibéral qui repose sur l'individualisation et porte atteinte à la solidarité intergénérationnelle. Il nuira à la retraite de tous les Français – et singulièrement des Françaises, dont les rémunérations sont plus faibles et les carrières moins linéaires.

Concernant la « réforme » de l'Agence :

- Pour la FSU, le dynamisme et l'optimisme affichés par l'Agence ne répondent en rien à la réalité du réseau ni en termes de moyens, ni en termes d'orientations. Le réseau historique sacrifie son identité de service public, au profit d'acteurs d'un autre type.
- Le problème du financement des pensions civiles n'a été abordé que sous l'angle de la suppression des supports.
- L'annonce des 1000 détachements supplémentaires par le MENJ et le budget en hausse de 24,6 millions d'euros, annonces reprises par le directeur de l'AEFE, n'ont aucun résultat positif sur la carte des emplois. Les fermetures de postes se poursuivent et l'amélioration du taux d'encadrement dans certaines zones se fera au détriment d'autres, qui ont pourtant déjà payé un lourd tribut.

Le dialogue social se limite de plus en plus à un monologue : des textes réglementaires ne sont plus présentés au Comité Technique, nos interventions ou courriers restent trop souvent lettre morte. Les situations d'urgence méritent une réponse.

Quant aux indemnités statutaires, l'ordre du jour de ce comité est révélateur : une fois de plus, il n'y aura rien ! À l'heure où la discussion, y compris dans le cadre des retraites, porte sur les indemnités, cette position est scandaleuse et les personnels sont doublement maltraités.

Quand l'Agence le veut, elle sait défendre ses personnels. Nous la félicitons pour la célérité avec laquelle elle a, à juste titre, su faire modifier une publication de la revue « Capital » qui diffusait des informations erronées sur les plus gros salaires de l'opérateur public. Pour les enseignants, la calomnie semble admise. En effet, malgré notre courrier du 11 février 2019, et votre engagement au CT du 13 février, aucun démenti n'a été apporté à l'article du Figaro mentionnant des rémunérations extravagantes pour certains enseignants et enseignantes.

Nous continuerons à nous opposer sans cesse au démantèlement de l'opérateur public et au détournement de ses missions. Nous continuerons de travailler à l'instauration d'un dialogue social efficace et respectueux de tous les personnels que nous représentons. **Les personnels sont mobilisés, ils attendent des mesures concrètes qui garantissent la pérennité de l'opérateur public, il est temps de les entendre !**

(→ ***La déclaration en affiche.***)

Points d'actualité

Le directeur de l'Agence revient longuement et avec précision sur les pays en situation de crise : la Bolivie, le Chili, Haïti, le Liban et la Guinée Conakry. Il rend hommage aux équipes de direction, aux enseignants et aux personnels de service pour leur sang-froid dans ces situations difficiles.

Il passe en revue les jours de fermeture, les dégâts subis ou non par les établissements, le travail mis en place par les enseignants pour le suivi des élèves.

La **FSU** remercie le directeur pour ce point très détaillé et les secteurs pour leur soutien aux collègues sur place. Elle rappelle que la situation est d'autant plus difficile au Liban du fait de la pléthore d'établissements partenaires, on voit là les risques de travailler avec des opérateurs privés.

Approbation des comptes rendus

Compte-rendu du CT du 18 juin

Compte-rendu :

Le **SNUipp** demande un ajout : la réponse du chef de secteur Afrique à propos de la carte scolaire disant qu'un bilan sera fait avec les IEN et les CPAIEN pour mesurer l'impact de la fermeture des postes de EMFE à Abidjan, Dakar et Lomé.

Après correction, le compte-rendu de séance du 18-06-19 est approuvé à l'unanimité.

- *Notre compte-rendu : [CR CT AEFÉ - 18/06](#)*

Approbation du compte rendu de la Commission interne du 15 octobre 2019.

Suivi de CT

Arrêtés relatifs au régime indemnitaire (FSU)

La Direction du Budget a officiellement répondu dans un courrier du 30 juillet 2019 : c'est non, pour toutes les indemnités demandées (direction d'école, psy-EN, EPS, CPE...), car l'AEFE est marquée par un déficit et par un "plan ambitieux de développement".

Sa réponse est qualifiée d'insulte aux personnels par la **FSU** qui s'insurge contre l'argument donné par la Direction du Budget. En effet, elle avance que le plan de développement de l'EFE ne permet pas de donner une réponse positive aux demandes d'indemnités, alors que certaines ont plus de dix ans et que des personnels sont recrutés justement parce qu'ils possèdent ces certifications.

Le directeur souligne que la DB écrit que cela peut être revu à la fin de l'année.

Réductions familles nombreuses (FSU)

Des collègues, en poste de résident, sont exclus de certaines mesures de réduction de frais d'écolage pour famille nombreuse sous prétexte qu'ils touchent l'Avantage Familial. Pour la FSU, cette réduction "famille nombreuse" dépend du nombre d'enfants et non de l'AF. Elle doit s'appliquer à tous. Cette question diverse posée par la FSU n'a pas reçu de réponse cohérente. La DRH le confirme, la question a été mal comprise, une réponse sera faite prochainement.

Ordre du jour

La FSU insiste pour que les circulaires Formation continue et Calendrier scolaire soient examinées et votées en CT. (L'AEFE avait repoussé la première et ne comptait pas examiner la deuxième.)

La circulaire Formation continue

Préparée en Groupe de travail, est repoussée au prochain CT de février, pour y inclure les futurs IRF (Instituts Régionaux de Formation, actuels établissements mutualisateurs). Prévus pour être créés en janvier 2020 et opérationnels en septembre, des problèmes juridiques ralentissent leur implantation.

La FSU a souligné le travail important fourni par les services de l'Agence et par le groupe de travail avec les représentants des personnels, notamment pour mettre en place le **CPF (Compte Personnel de Formation)**. Elle rappelle que les personnels ne sont pas informés et ne peuvent pas faire valoir leurs droits au CPF faute de cadrage. De plus, on ne peut se satisfaire de l'application de la circulaire de l'an passé dans l'attente de l'approbation de la nouvelle. D'autant qu'un texte peut être modifié même s'il a été récemment approuvé (cela a déjà été fait).

Le Secrétaire général informe que s'il n'y a pas d'avancée sur les IRF, le texte sera présenté tel quel, mais le but est de les intégrer pour valider au prochain CT cette circulaire formation.

La circulaire Calendrier scolaire

Pour l'Agence elle ne relève pas des compétences du CT mais du décret.

La FSU rappelle qu'elle a toujours été votée au CT qui est compétent pour toutes les questions d'organisation du réseau dont le calendrier fait partie. Même si à l'étranger le calendrier est particulier et voté localement, son cadrage doit être discuté et voté en CT, c'est l'intérêt de tous de se mettre d'accord sur ce cadrage en amont.

Le Directeur de l'Agence prend note des arguments de la FSU et demande du recul sur ce point. Il propose de l'inscrire au prochain CT.

CHSCT

Le secrétaire général informe du report de la réunion de la CHSCT.

La FSU est d'accord avec ce report mais rappelle l'urgence concernant la situation des personnels du siège qui travaillent au rez de jardin.

Instruction générale relative au recrutement des personnels résidents

Le DRH précise que des GT ont eu lieu pour travailler cette note et qu'il n'y a pas eu de modifications sur le fond comparé à l'année dernière. Il rappelle que cette note est un élément structurant et fondamental de cadrage des CCPL et qu'elle a une importance réelle auprès des chefs d'établissements. La note reprend l'intégralité du processus de recrutement pour que tout se passe bien.

La lettre de cadrage sur les barèmes avait été retravaillée dans ce sens pour qu'ils soient révisés sous l'autorité des postes diplomatiques.

Le guide des CCPL sera envoyé aux chefs d'établissement et aux postes diplomatiques en janvier.

La DRH rappelle qu'en cas d'épuisement du vivier, une nouvelle publication des postes doit avoir lieu ainsi que la tenue d'une nouvelle CCPL.

La FSU demande que cette note ne soit pas annuelle mais qu'elle soit revue seulement si la note de service qui détermine les conditions de détachement le nécessite. La DRH est d'accord et propose de ne mettre en place un GT que si la note de service publiée fin août le rend nécessaire.

Les modifications de forme demandées pas la FSU ont été acceptées.

VOTE : POUR à l'unanimité

Note d'information relative aux spécificités de l'enseignement de l'EPS

Le Service pédagogique rappelle que l'importance de l'EPS, c'est une spécificité de l'enseignement à la française, ce qui justifie qu'elle fasse partie des critères d'homologation.

Cette note rappelle ce qui fait la spécificité de l'EPS, les postures attendues, l'aspect éducation à la citoyenneté, la prise en compte du contexte local...

Le Directeur ajoute que c'est une note attendue et indispensable.

Le SNEP-FSU souligne le travail collectif effectué, dans le cadre d'un dialogue qui a abouti à ce texte ambitieux. Il rappelle que l'initiative vient d'une demande de la FSU en CHSCT. Dans le texte, plus que les exemples, ce sont les objectifs qui sont importants, ainsi que les cadrages pour protéger les personnels.

Carte des emplois – 2^{ème} phase 2020-2021

N.B. Lecture de la carte scolaire :

RE = résident enseignant, EE = expatrié enseignant, 1 = 1^{er} degré, 2 = 2^d degré.

Présentation

Le secrétaire général rappelle que l'objectif budgétaire de fermeture de 166 postes sur 2020/2021 est maintenu.

N.B. Rappel CT 13/02/2019 : "166 fermetures de postes sont nécessaires pour un retour à l'équilibre en 2020. Des évolutions pourront être apportées si des informations budgétaires nouvelles sont communiquées." Donc pas d'évolution malgré les 25 millions...

Il y avait eu 260 fermetures de poste (121 expatriés et 139 résidents) et 115 ouvertures (23 expatriés et 92 résidents), soit 145 fermetures nettes lors des deux premières phases. Il reste à fermer 21 postes.

Pour cette 3^e phase, 14 postes sont fermés (fermetures de 3 expatriés et 34 résidents, ouvertures de 11 expatriés et 12 résidents).

Dans le cadre du plan de développement, il n'y a pas de nouveau schéma d'emploi pour 2021-2022. L'Agence continuera sa politique de redéploiement de postes des zones à fort taux d'encadrement vers les zones les moins bien dotées. Le directeur annonce dans le cadre du budget, la création de 10 postes de formateurs vers ces zones, notamment celles avec peu de francophones ou difficiles.

Afrique

Présentation du secteur

33 pays

Enjeux :

- Sécurité : toutes les formations prévues (lot 1 à 5) ont ou sont en train d'avoir lieu
- Formation : accompagnement des personnels de droit local, en particulier les néo recrutés
- Développement du réseau (Angola, Côte d'Ivoire, Mali, Rwanda, Sénégal, Togo...)

Établissements : 78

3 EGD, 34 conventionnés, 41 partenaires dont 4 nouveaux (à Bamako Mali : cycles 1 et 2, Lomé Togo : secondaire, Luanda Angola : maternelle, Kigali Rwanda : élémentaire)

Élèves : 47 776

17 814 français (37 %), 19 844 nationaux (42 %), 10 138 tiers (21 %)

Augmentation de +2,9 % (0,1 % sans les 4 nouveaux établissements)

Titulaires : 1010

- 198 postes d'expatriés dont 86 EEMCP2
- 812 postes de résidents dont 297 au premier degré,
- 153 postes de résident se sont libérés. 134 ont été pourvus (87%), 19 non pourvus, 10 en raison d'un refus de détachement (7%), 9 faute de candidats (6%) ; tous pourvus par PDL.

Le secteur précise que tous les postes fermés étaient vacants ou suite à des départs définitifs.

Carte des emplois

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermeture	Ouverture
CAMEROUN	Yaoundé	L. F. Fustel de Coulanges	RE1	1	
CONGO	Pointe-Noire	Éc. F. Charlemagne	RE1	1	
TCHAD	N'djamena	L. F. Montaigne	RE1		1
TOGO	Lomé	L. F. de Lomé	RE1	1	

Congo

La FSU s'inquiète de s'oppose à cette fermeture. En effet, parents et personnels ont voté contre car il y a un problème de recrutement local : ce sont essentiellement des conjoints d'expatriés du privé dont le turn-over est important, il y a donc beaucoup de non-titulaires qu'il faut former mais qui ne restent pas plus de 3 ans ; dans primaire il reste 13 résidents pour 26 classes, + 1 EMFE et une collègue TNR attend le poste.

Le secteur répond qu'après cette que la fermeture du poste vacant est maintenue, le taux d'encadrement reste à 54% et que cet établissement a perdu beaucoup d'élèves.

N'djamena

« Glissement » du poste de philo (qui n'aura plus que 4h à 8h de cours suite à la réforme) pour création d'un poste de PE : titulaires peu nombreux (4 résidents), vote du CE favorable.

Lomé

La FSU s'inquiète de cette fermeture.

Le secteur répond que l'établissement recalibre sa structure en raison d'une baisse d'effectifs constante.

La FSU regrette la fermeture des personnels formateurs expatriés car cela fragilise financièrement les établissements.

Le Directeur de l'Agence répond que l'objectif est désormais de réorienter de manière géographique le développement et qu'une attention forte est portée sur l'Afrique.

Amériques

Présentation du secteur

Enjeux

Face à un taux d'encadrement par des titulaires historiquement faible en Amérique latine, et au regard des possibilités budgétaires, le secteur s'attache depuis plusieurs années à renforcer cet encadrement par l'ouverture de postes de résidents.

Le secteur s'efforce en outre d'accompagner les établissements en croissance (Panama, Costa Rica, Sao Paulo) dans tous les aspects de leur gouvernance

Établissements : 92

1 EGD, 33 conventionnés et 58 partenaires

2 établissements déshomologués à Indiana et à Miami aux États-Unis,

2 nouveaux établissements à Arequipa Pérou (maternelle) et à Cambridge États-Unis (maternelle)

Élèves : 57 966

18 031 français (31 %), 35 305 nationaux (61 %) et 4 630 étrangers tiers (8 %)

Augmentation des effectifs au total de 0,7 % soit 408 élèves (sans compter les nouveaux établissements : 0,5 % soit 199 élèves)

Titulaires : 904

- 725 postes de résidents, dont 293 au premier degré, 445 au second degré et 2 administratifs

- 179 postes d'expatriés dont 51 EEMCP2 et 12 EMFE

- Postes non pourvus : 8, par refus de détachement ; pourvus par PDL.

Carte des emplois

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermetu re	Ouvertu re
CANADA	Montréal	Collège Stanislas	RE1	1	
CHILI	Concepcion	L. Charles de Gaulle	RE1		1
CHILI	Santiago	L. Saint-Exupéry	RE1		1

Montréal

Le SNUipp revient sur l'accord avec l'AEFE pour la « récupération » en 5 ans de 8 postes de résidents sur Stanislas, Montréal et Québec, en primaire et secondaire, sur des départs volontaires. L'inquiétude est donc forte quant au devenir du collège au sein de l'AEFE. Il précise que cette mesure n'a pas été présentée en CE.

Le secteur dit avoir reçu l'acte du CE la veille du Comité Technique. Il affirme qu'il n'y aucune crainte à avoir pour cet établissement, car il y a une entente entre la France et le Canada avec des aides conséquentes qui en garantissent l'avenir. Par ailleurs, il y a un vivier suffisant de TNR et d'anciens personnels de l'Education Nationale.

Maghreb – Océan Indien

Présentation du secteur

Enjeux

Renforcer la francophonie, l'enseignement français et en français (Madagascar, Maroc et Maurice).

Accompagner les plans Enseignement des postes diplomatiques.

Former les personnels, particulièrement les PDL, avec une attention pour les néo-recrutés.

Développer une stratégie réseau.

Établissements : 90 (suite au changement de zone des établissements d'Egypte à la rentrée 2019)
35 EGD, 12 Conventionnés, 43 Partenaires.

9 nouveaux établissements homologués (essentiellement au 1er degré) : Algérie Alger (secondaire) ; Maroc : Casablanca (élémentaire), Oujda (élémentaire, OSUI), Rabat (élémentaire et collège), Rabat (élémentaire + sixième) ; Tunisie : Djerba (élémentaire), deux à Sfax (élémentaire), Tunis (PS à CM1).

Élèves : 74 769

22 162 français (30 %), 49 682 nationaux (66 %) et 2 835 étrangers tiers (4 %)

Augmentation de 8 %

Titulaires : 1249

Résidents enseignants : 1 096 postes dont 341 au 1er degré et 755 au 2nd degré ;

Expatriés 153 dont 55 EEMCP2 ;

18 postes non pourvus par personnels résidents ; pourvus par PDL.

Carte des emplois

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermetu re	Ouvertu re
ALGÉRIE	Alger (+ Oran)	L. Int. A. Dumas + annexe	RE1	1	
MAROC	Casablanca	Éc. Bizet	RE1	1	
MAROC	Mohammedia	Gpe sco. Claude Monet	RE1	1	
MADAGASCAR	Nosy Be	Éc. Lamartine	EMFE		1
MADAGASCAR	Fianarantsoa	C. René Cassin	RE1	1	
MADAGASCAR	Fianarantsoa	C. René Cassin	EMFE		1
MADAGASCAR	Tulear	C. Etienne de Flacourt	RE1		1
MADAGASCAR	Antsirabe	C. Jules Verne	RE1		1

Alger

Le **SNUipp** explique le vote du CE (10 contre, 6 pour et 2 abstentions) : depuis l'ouverture de l'école, création de 9 nouvelles classes avec un seul poste de résident en plus ! (Il y a eu des ouvertures de classes, des nouveaux postes... et maintenant on garde les classes et on perd les postes...)

Le chef de secteur dit qu'il s'agit d'un poste non pourvu et que l'encadrement est de 57 %, il précise qu'il y a un EMFE sur place.

Maroc

Le **SNUipp** rappelle que le Maroc a déjà perdu de nombreux postes de résidents depuis les trois dernières années, et que les frais de scolarité augmentent en flèche. Au CE, il y a eu 24 votes contre (tous les enseignants et parents). Le vivier de francophones et de diplômés est quasiment exsangue (et le nombre de conseillers pédagogiques n'augmente pas) ; l'augmentation des PDL fait accroître les dépenses du pôle et donc les frais de scolarité. Les personnels s'opposent à ce que les écoles aient désormais plus de contrats locaux que de résidents. D'où cette déclaration SNUipp-Se au CE disant : « Il faudrait créer des postes au lieu d'en supprimer si l'on veut atteindre l'ambition affichée d'offrir un réseau d'éducation d'excellence et dynamique. »

À Monet par exemple, il n'y a que 6 résidents sur 15 collègues et l'école a déjà perdu son poste d'expatrié pour la direction.

Le chef de secteur prend note de ces remarques et précise que certains des postes non pourvus ont été maintenus.

Madagascar

Créations de deux postes d'EMFE, car le vivier est faible à Madagascar, et créations de postes de résidents nécessaires vu le taux d'encadrement.

Asie

Présentation du secteur

Enjeux

Forte progression au Vietnam et au Cambodge (+5%). L'objectif sera de mettre en place un travail en synergie entre les EGD et les établissements partenaires de ces pays pour éviter des relations concurrentielles.

Pour la péninsule indienne, la décroissance des effectifs se poursuit : -3%, avec une baisse des effectifs de -12% pour le L.F.I. de Pondichéry (-38% depuis 2014). Cette diminution du nombre d'élèves devra être accompagnée.

Établissements : 48 (arrivée de la Péninsule Indienne dans le secteur géographique):

4 EGD, 19 Conventionnés, 25 Partenaires.

4 nouveaux établissements homologués (essentiellement 1er degré) : à Shenzhen en Chine, à Chalon et Bangkok au Cambodge, à Ho-Chi-Minh Ville au Vietnam.

Élèves : 21912

15 002 français (68%), 3 744 nationaux (17%) et 3 166 étrangers tiers (14%)

Augmentation : + 2,6% (555 élèves), +1,9% (402 élèves) hors établissements partenaires

Titulaires :

Résidents: 585 postes dont 243 au 1er degré et 342 au 2nd degré ;

Expatriés 112 dont 24 EEMCP2 ;

2 postes non pourvus par personnels résidents ; pourvus par PDL.

Carte des emplois

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermetu re	Ouvertu re
VIETNAM	Ho Chi Minh	L. F. Marguerite Duras	RE1	1	
VIETNAM	Ho Chi Minh	L. F. Marguerite Duras	RE1	1	
VIETNAM	Ho Chi Minh	L. F. Marguerite Duras	EMFE		1

La **FSU** demande des précisions sur les 2 fermetures à Ho-Chi-Minh.

Le secteur répond qu'il s'agit de deux postes non pourvus pour refus de détachement, il y a un taux d'encadrement de 104 % dont 67 % de résidents. Deux écoles partenaires ont ouvert à Ho-Chi-Minh, l'EMFE va devoir accompagner les collègues de ces écoles !

La **FSU** intervient pour regretter que le développement du réseau d'écoles partenaires nuise au maintien des postes dans les établissements AEFE.

Le directeur précise que c'est là un exemple "typique", qu'un bon pilotage du développement du réseau va bénéficier à l'établissement de l'AEFE (écoles éloignées qui alimenteront la croissance du secondaire).

Le **SNUipp** réagit pour dire que c'est encore plus inquiétant pour le premier degré, que cela montre les limites du développement annoncé avec des moyens contraints, c'est-à-dire insuffisants, et que ce sont les personnels AEFE qui en font les frais.

Pour le directeur, il y a un schéma d'emploi à remplir, on peut éviter des fermetures ailleurs si les besoins sont couverts notamment en titulaires.

Le SNES intervient pour regretter que, encore une fois, le chef d'établissement du lycée de Singapour ait procédé à un vote électronique sur la carte scolaire, dans ce cas il ne peut pas y avoir de débats comme lors d'un CE. Le chef de secteur retient la remarque et en fera part au chef d'établissement.

Europe

Présentation du secteur

Enjeux :

- Contribuer au développement du réseau en suivant particulièrement :
 - La croissance des établissements, en particulier les montées en homologation ;
 - Les projets immobiliers (capacité et conditions d'accueil, renforcement de la sécurité);
 - La formation des personnels;
 - L'intégration des établissements partenaires dans le réseau ;

Une attention particulière sera portée à la situation du Royaume-Uni et les éventuelles conséquences du Brexit.

Établissements : 126

25 EGD (40 % des élèves) 16 groupements comptables, 40 Conventionnés (30 % des élèves), 61 Partenaires (30 % des élèves).

4 nouveaux établissements homologués (essentiellement 1er degré) : à Pristina au Kosovo, à Lisbonne au Portugal, à Istanbul en Turquie, à Monaco.

2 établissements fermés : à Stavanger en Norvège (école d'entreprise MLF), à Jérusalem.

Élèves : 76 300 élèves (21 % des élèves scolarisés dans les établissements du réseau) en légère progression, soit +1,5 % par rapport à 2018 (75 185 élèves),

52 % d'élèves français, 36 % d'élèves nationaux et 12 % d'élèves de pays tiers, ce représentent 21 % des élèves scolarisés dans les établissements du réseau.

Augmentation de 1,5 %, en ne tenant pas compte des nouveaux établissements : +1 %.

Titulaires : 1 870

Résidents enseignants : 1685 dont 668 au 1er degré

Expatriés : 185 dont 29 EEMCP2

9 postes non pourvus par des personnels résidents ; pourvus par des PDL.

Carte des emplois

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermeture	Ouverture
ROUMANIE	Bucarest	L. F. Anna de Noailles	RE1	1	
ALLEMAGNE	Fribourg	Éc. élém. fr.-allemande	RE1	1	
ALLEMAGNE	Sarrebruck et Dilling	Éc. F.	RE1	1	
ALLEMAGNE	Munich	L. F. Jean Renoir	RE1	1	
ESPAGNE	Ibiza	Éc. F. d'Ibiza	RE1	1	
ROYAUME UNI	Londres	L. F. Charles de Gaulle	RE1	1	
ROYAUME UNI	Londres	Éc. Jacques Prévert	RE1	1	
CROATIE	Zagreb	Éc. F.	RE1	1	

Le **SNUipp** déplore une carte des emplois qui ne propose en Europe, au 1er degré, aucune ouverture de postes de résidents - sans grande surprise. Il est regrettable d'avoir à examiner uniquement des fermetures.

Le chef de secteur rappelle que l'Europe reste bien dotée et que la politique de redéploiement va se poursuivre.

La fermeture relative à Zagreb a particulièrement interpellé la **FSU**. Lors du Comité Technique du 18 juin, Mme Bessis a précisé que l'école de Zagreb accueillait 108 élèves. Sur le modèle du secteur Afrique, l'AEFE a décidé de transformer les postes de Directeurs expatriés dans les petits établissements en postes de résidents à la rentrée 2020, avec une décharge totale. La **FSU** s'étonne et demande, alors que le poste de direction a été transformé en juin d'expatrié à résident, pourquoi ce poste est subitement transformé en poste de chef d'établissement expatrié.

Le secteur Europe répond que ce changement n'est pas soudain et que le poste de chef d'établissement expatrié se justifie pour répondre à l'expansion de l'école au niveau du secondaire.

Le **SNUipp** souligne qu'à Munich, tous les représentants élus au Conseil d'Établissement, ont voté le 27/11, contre la fermeture de ce poste de résident. Il s'agit de la 10^e fermeture accusée par le lycée Jean Renoir depuis 2014, primaire et secondaire confondus. Or, à Munich, de nombreux TNR restent en attente d'un poste de résident et sont maintenus dans une situation précaire. Le secteur Europe répond que l'Europe est bien dotée, qu'il faut penser au redéploiement et que le taux d'encadrement est satisfaisant à Munich. Le **SNUipp** précise que si le taux d'encadrement est bon, les Personnels de Droit Local de Munich s'inquiètent légitimement pour leurs retraites et que leur pouvoir d'achat est en baisse depuis quelques années.

Le **SNUipp** demande des précisions concernant les fermetures à Bucarest et Sarrebruck et Dilling.

Le secteur Europe répond qu'à Bucarest, il s'agit d'une transformation : il s'agit d'un glissement de poste de Professeur des Écoles vers un poste en SVT. Le CE a voté unanimement pour.

À Sarrebruck, c'est une fermeture après un départ tardif: le taux d'encadrement reste de 70% après fermeture, ce qui est suffisant pour le secteur.

Moyen-Orient – Proche Orient

Présentation du secteur

Il s'agit d'un nouveau secteur créé au 1er septembre 2019, issu de la reconfiguration de l'ancien secteur Asie Moyen-Orient. Il est constitué de 20 pays, donc 16 avec au moins un établissement français.

Il est composé de deux zones de mutualisation : le Proche-Orient (2 pays / futur IRF : collège Protestant Français, Beyrouth, Liban) et le Moyen-Orient (18 pays / ex Moyen-Orient Péninsule indienne / futur IRF : lycée Louis Massignon, Abu Dabi, Emirats Arabes Unis).

L'Égypte précédemment gérée par le secteur Maghreb Est a intégré le secteur au 1^{er} septembre 2019. Les 4 pays de la péninsule indienne ne sont plus gérés par le secteur (Bangladesh, Inde, Népal, Sri Lanka).

Le secteur est constitué de trois pôles principaux que sont :

- pour la zone PO : le pôle libanais, 1er réseau mondial avec plus de 60 512 élèves à la rentrée 2019 ;
- pour la zone MO : le pôle égyptien, près de 6 943 élèves; le pôle du golfe persique (Emirats Arabes

Unis, Qatar, Bahreïn, Koweït, Oman) qui totalise 11 203 élèves.

Enjeux :

- anticiper et accompagner la croissance des principaux pôles (notamment le pôle libanais qui a fortement cru à la rentrée 2019) ;
- accompagner la structuration du réseau (améliorer la cohérence et favoriser les logiques de réseau) ;
- accompagner la création des IRF et améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de formation pour les personnels.

Établissements : 84

2 EGD, 13 conventionnés et 69 partenaires

8 nouveaux homologués partenaires, 1 aux Emirats Arabes Unis et 7 au Liban.

Élèves : 89 853

12 716 français (15 %), 63 385 nationaux (70 %), 13 752 étrangers tiers (15 %).

- Augmentation des effectifs de 4%, (0,4 % hors nouvelles homologations)

Titulaires : 420

- 312 postes de résidents, dont 128 au premier degré, 178 au second degré et 6 administratifs
- 108 postes d'expatriés dont 41 EEMCP2.

Personnels de droit local :

- 7 966 personnels, dont 3 125 enseignants au 1^{er} degré, 3 004 au second degré, et 1 262 administratifs.

Carte des emplois

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermeture	Ouverture
ARABIE SAOUDITE	Riyad	Éc. F. internationale	EMFE	1	
EMIRATS ARABES UNIS	Abu Dhabi	L. Louis Massignon	EMFE		1

Riyad RE1 ?

Le SNUipp rapporte qu'il a été donné un avis à l'unanimité favorable à l'ouverture d'un poste de résident au premier degré alors que le poste n'apparaît pas dans la carte scolaire. Le chef de secteur précise que cette ouverture sera présentée au Comité Technique de février.

Riyad EMFE

Le SNUipp précise que tous les représentants élus ont voté contre, car l'EMFE est nécessaire pour les formations spécifiques pour les élèves à besoins particuliers de plus en plus nombreux, pour l'accompagnement pédagogique pour les élèves allophones de plus en plus nombreux, pour la formation des collègues non titulaires de plus en plus nombreux.

Le secteur a souhaité équilibrer la réponse en formation là où les besoins sont les plus criants, avec le plus d'établissement et d'élèves.

En conclusion, la **FSU** rappelle que les fermetures de postes de résident donnent une image négative du réseau et envoient un message clair de désengagement de l'État. Avec ces fermetures, les frais de scolarité augmentent et cela accélère la fuite des élèves vers les écoles partenaires.

Ne déshabillons pas nos établissements !

Vote sur la carte scolaire : contre à l'unanimité.

